



Maître Laurent CIAVATTI, Notaire
SUCCESSEUR MAITRES S. LENTHERIC, GAILLARD, de LAUTREC, SERRET et M. LENTHERIC

52, rue Saint Ferréol
13001 Marseille
B.P 10007 – 13251 Marseille Cedex 20

Tél : 04.91.33.17.74 (lig.gr)
Télécopie : 04.91.33.02.79
e mail : office.ciavatti@notaires.fr
Parking Publics : Préfecture, Félix Baret
Monthyon, Bourse, Vieux-Port et De Gaulle
Compte C.D.C n° 167144C 25

Conseil Régional des Notaires de la Corse
19 Cours Général Leclerc
Rés Napoléon
20000 AJACCIO

Marseille, le 11 février 2019

Par mail : cr.ajaccio@notaires.fr

NOTORIETE ACQUISITIVE GIUDICELLI
11086 /LC /BB /AMC

Vos réf : Avis de création Titre de propriété
Le Secrétaire GI
J.RAFFALLI

Monsieur le Président,

Comme suite à votre mail de ce jour dans le cadre du dossier visé en référence, veuillez trouver ci-joint l'avis de création de titre de propriété de Madame Raymonde Yvonne OLIVIER veuve GIUDICELLI établi suivant votre modèle.

J'ai bien noté que vous vous occupiez de faire paraître cet avis sur votre site, ainsi que sur celui de la Collectivité Territoriale de la Corse et de la Préfecture.

Vous en remerciant par avance,

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

P°/ Maître Laurent CIAVATTI

Laurent CIAVATTI
NOTAIRE

52, rue Saint Ferréol - BP 10007
13251 MARSEILLE CEDEX 20
e-mail : laurent.ciavatti@notaires.fr

Aux termes de l'article L.112-6-1 du Code Monétaire et Financier, les Notaires ne sont plus autorisés à compter du 1er janvier 2013, à accepter ou à établir des chèques pour le compte des parties à un acte donnant lieu à publicité foncière.

SEULS LES VIREMENTS SONT AUTORISES

CDC: IBAN FR4340031000010000167144C25 BIC CDCGFRPPXXX Domiciliation SIEGE SOCIAL

L'office notarial est fermé le samedi toute la journée

Commune de VENTISERI

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Date de L'acte : 13/12/2019

Suivant acte reçu par Maître Laurent CIAVATTI, Notaire, Associé unique de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "Laurent CIAVATTI", titulaire d'un Office Notarial à MARSEILLE (13011), 52 Rue Saint-Ferréol,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

- **Identité du Requérant :**

Madame Raymonde Yvonne OLIVIER, retraitée, demeurant à MARSEILLE 11ÈME ARRONDISSEMENT (13011) 31 rue de Rognac CITE MICHELIS.
Née à MARSEILLE (13000), le 15 mars 1933.
Veuve de Monsieur Félix GIUDICELLI et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

- **Désignation des Biens :**

A VENTISERI (HAUTE-CORSE) 20240 Lieu-dit PIEDIQUARCIO,
Un bâtiment élevé de deux niveaux, comprenant :
- au rez-de-chaussée : une cave
- à l'étage : un appartement inhabitable en l'état.
L'accès à ce bâtiment se fait au travers d'un chemin non carrossable.
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	135	PIEDIQUARCIO	00 ha 00 a 49 ca

Tel que le BIEN existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. »

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : office.ciavatti@notaires.fr

(Où doit être envoyée l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)

